

Relations entre les anticlinaux Chasseron - Dénériaz et Soliat - Creux du Van

Autor(en): **Meia, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **92 (1969)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RELATIONS ENTRE LES ANTICLINAUX CHASSERON — DÉNÉRIAZ ET SOLIAT — CREUX DU VAN

(JURA VAUDOIS ORIENTAL
ET JURA NEUCHATELOIS MÉRIDIONAL)

par

JEAN MEIA

AVEC 2 FIGURES ET 1 PLANCHE

La chaîne Soliat-Creux du Van¹ domine la rive NW du lac de Neuchâtel dans sa partie centrale. En direction du SW, elle passe derrière le chaînon du Mont Aubert et se prolonge (Chasseron) jusqu'à la cuvette de Sainte-Croix (fig. 1).

Au SW du cirque du Creux du Van, la chaîne topographique correspond à un large pli anticlinal, perturbé sur ses deux flancs par des replis secondaires (THIÉBAUD 1937, MEIA, thèse). Dans la région du Chasseron, l'ossature de la chaîne correspond également à un large anticlinal profondément entaillé par une combe anticlinale. On pouvait donc s'attendre non seulement à une prolongation de la topographie, mais encore de la structure.

Or, il s'agit en réalité de deux anticlinaux différents.

RITTENER (1902) avait déjà remarqué une particularité dans le relief et la structure du Chasseron. Il signale en effet (pp. 99-100, croquis 6 et carte géologique) une bande de Kiméridgien en position synclinale venant coiffer le sommet topographique de la chaîne ; il indique également que ce synclinal « ... sépare plus loin² l'anticlinal de La Vaux de celui des Denayriaz ». Le cœur de l'anticlinal principal se situe plus au N, précisément dans le vallon de la Dénériaz.

Dans le cadre de levés effectués par l'Institut de géologie de Neuchâtel, nous avons réuni une série d'observations permettant de préciser certains points. Nous pensons intéressant de les signaler ici.

¹ Les noms et cotes sont ceux de la Carte nationale de la Suisse au 1 : 25 000, feuilles 1163 Travers, 1182 Sainte-Croix et 1183 Grandson.

² C'est-à-dire plus au NE.

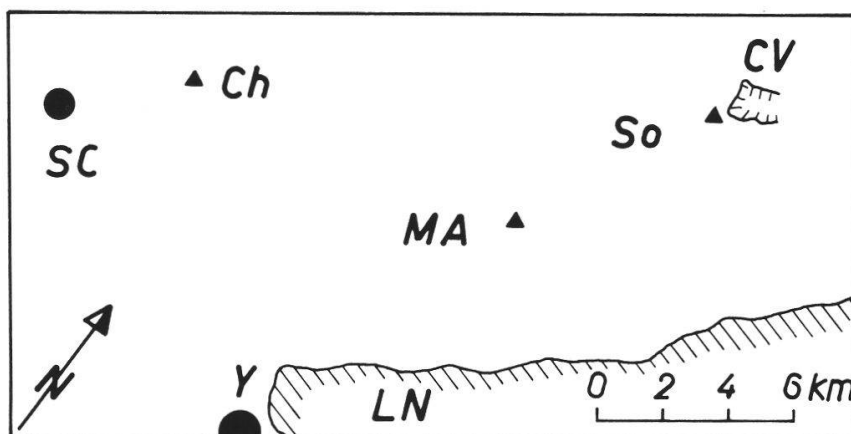


Fig. 1. Carte de situation :

SC = Sainte-Croix ; Ch = Chasseron ; MA = Mont Aubert ; So = Soliat ;
CV = Creux du Van ; Y = Yverdon ; LN = Lac de Neuchâtel.

Dans le secteur compris entre La Grandsonne Dessus (532,925/191,450), le Grand Beauregard (533,700/192,100) et Les Cernets Dessus (533,825/190,950), nous sommes en présence de deux combes argoviennes correspondant à deux anticlinaux (pl. 1, profils 4, 5, 6).

La combe septentrionale — noyau de l'anticlinal I — se prolonge vers le SW. A partir du Crêt de la Neige pt 1425, elle s'ouvre largement dans le vallon de la Dénériaz (profils 2 et 3). Cet anticlinal I correspond donc au pli Chasseron-Dénériaz.

Quant à la combe des Cernets Dessus (anticlinal II), elle est la prolongation vers le SW du vallon anticlinal de La Vaux (535,950/191,950). Or, cet anticlinal de La Vaux n'est autre — plus au NE encore — que le pli Soliat-Creux du Van.

Ainsi, il existe dans cette région deux anticlinaux bien distincts :

- au N, l'anticlinal I Chasseron-Dénériaz,
- au S, l'anticlinal II Soliat-Creux du Van.

Le passage de l'un à l'autre s'effectue par deux accidents longitudinaux qui se relaient. Ces failles (f 1 et f 2) recoupent les plis très obliquement. Ainsi, dans la partie NE, le contact anormal s'établit au niveau du Kiméridgien puis du Séquanien de l'anticlinal II, chevauchant les calcaires saccharoïdes du Portlandien supérieur de l'anticlinal I. Le synclinal intermédiaire n'est donc pas complet (profils 4, 5, 6).

Plus au SW par contre, ce synclinal s'est développé normalement, et le chevauchement se fait au niveau de l'Argovien très étiré. L'anticlinal II se réduit ici à un flanc S (profils 2 et 3). La combe argovienne méridionale se ferme en biseau entre La Grandsonne Dessus (532,350/190,200) et le pt 1538,8.

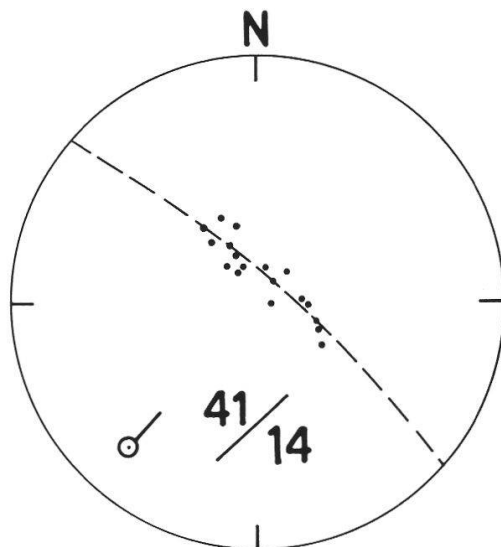


Fig. 2. Axe du synclinal kiméridgien au sommet du Chasseron (projection stéréographique ; hémisphère supérieur).

A la hauteur du sommet du Chasseron, la structure devient plus tranquille (profil 1). Les failles longitudinales ont disparu ; l'anticlinal I se situe au N de l'arête (vallon de la Dénériaz). Au sommet du Chasseron, un lambeau de Kiméridgien en position synclinale marque la fin du synclinal intermédiaire. Il disparaît par montée axiale en direction du SW (fig. 2). Quant à l'anticlinal II, il n'est plus représenté que par une ondulation sur le flanc S du pli principal. Cette ondulation semble d'ailleurs s'atténuer vers le SW. A partir de l'arête et jusque dans la région des Avattes et du pt 1458, on n'observe plus que des couches plongeant de 19° - 30° au SE.

Conclusion

Dans la région comprise entre le Chasseron et Le Soliat, l'évolution longitudinale des plis ne correspond pas à celle de la chaîne topographique. Les chaînons qui se prolongent sur une certaine distance ne correspondent pas forcément toujours au même anticlinal. Une perturbation secondaire sur le flanc d'un anticlinal peut se développer et aboutir à son tour à un pli d'une certaine envergure. Il s'agit d'un relais de plis.

Ainsi, dans notre cas, un repli secondaire sur le flanc S du Chasseron se transforme et devient 15 km plus au N l'anticlinal majeur formant l'ossature de la chaîne Soliat-Creux du Van (profil A)¹.

Quant à l'anticlinal I, il subit dans la même prolongation un processus inverse. De pli principal au Chasseron, il s'atténue, se marque encore par une ondulation dans la région de La Baillode (542,450/

¹ La partie extrême N du profil A est reprise de THIÉBAUD (1937).

196,500) (profil A), avant de disparaître, absorbé par le flanc N de l'anticlinal principal (RICKENBACH 1925, THIÉBAUD 1937). Nous aboutissons ainsi à une situation inverse à celle du profil 1.

La continuité de la forme de base est assurée par une succession de relais, et il faut parfois remonter assez loin pour retrouver le « lieu de naissance » d'un anticlinal jurassien.

Les anticlinaux du Chasseron et du Soliat illustrent ce style d'une façon assez nette.

BIBLIOGRAPHIE

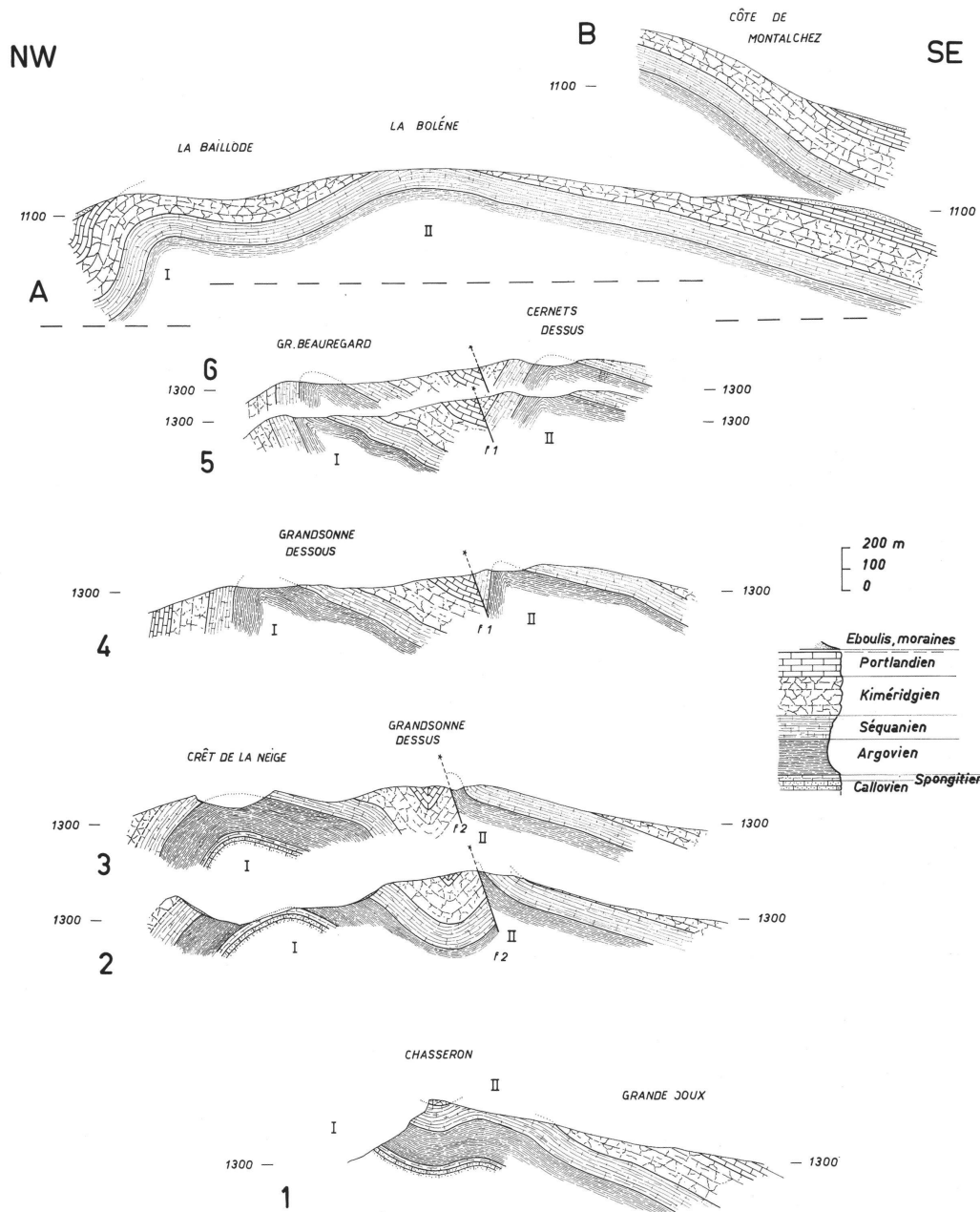
RICKENBACH, E. — (1925). Description géologique du Val-de-Travers entre Fleurier et Travers, du cirque de Saint-Sulpice et de la vallée de la Brévine. *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat.* 50 : 1-76, 1 fig., 2 pl., 1 carte.

RITTENER, Th. — (1902). Etude géologique de la Côte-aux-Fées et des environs de Sainte-Croix et Baulmes. *Mat. carte géol. Suisse*, NS, 13^e livr. : 1-116, 1 carte, 23 fig. h. t.

THIÉBAUD, Ch.-E. — (1937). Etude géologique de la région Travers, Creux du Van, Saint-Aubin. Thèse Univ. Neuchâtel. *Bull. Soc. Neuch. Géographie* 45 : 5-76, 2 fig., 1 pl.

A l'impression :

MEIA, J. — Géologie du Mont Aubert et de l'anticlinal Soliat - Montagne de Boudry au N du lac de Neuchâtel (Jura vaudois sud-oriental et Jura neuchâtelois méridional, Suisse). Thèse Univ. Neuchâtel, 1968.



Anticlinaux Chasseron - Dénéziac (I) et Soliat - Creux du Van (II)

Profils transversaux

éch: 0 500 1 KM

Résumé

La chaîne Chasseron-Creux du Van (Jura vaudois et neuchâtelois, Suisse) ne correspond pas sur toute sa longueur au même anticlinal. Structuralement, il s'agit d'un relais de plis. Une ondulation du flanc S de l'anticlinal du Chasseron se développe en direction du NE, pour former l'anticlinal Soliat-Creux du Van. Parallèlement, celui du Chasseron s'atténue et disparaît. Sur certains tronçons, des failles longitudinales mettent les deux plis en contact.

Zusammenfassung

Die Kette Chasseron-Creux du Van (Waadtländer und Neuenburger Jura, Schweiz) entspricht nicht auf der ganzen Länge dem gleichen Gewölbe. Strukturell, handelt es sich um ein Relaisfalten.

Eine Wellung der Flanke S des Gewölbe des Chasseron entwickelt sich in Richtung NO (nord-ost) um das Gewölbe Soliat-Creux du Van zu bilden. Parallel verringert sich dasjenige des Chasseron und verschwindet.

Auf einigen Abschnitten bringen Längsverwerfungen die zwei Faltungen in Kontakt.

Summary

The chain Chasseron-Creux du Van (Jura of Vaud and Neuchâtel, Switzerland) does not correspond in all of its length with the same anticlinal fold. Structurally it is a relay of folds. An undulation of the S flank of the Chasseron anticline is developed in a NE direction and forms the anticline Soliat-Creux du Van. In a parallel way the Chasseron anticline is reduced and disappears. In certain parts, longitudinal faults bring the two folds into contact.
